



Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)

A l'attention de :

Madame Marie Hélène Chavigny, Présidente CPPNI

Monsieur Jacques Creyssel, Président FCD

Monsieur Renaud Giroudet Directeur des Relations Sociales

12, Rue Euler, 75008 Paris

Paris le 30 Mars 2023

## **Objet : Déclaration de l'intersyndicale CGT, FO, CFTD, CFE-CGC, CFTC**

Madame, Messieurs,

La dernière négociation ayant eu lieu fin 2022 dans le cadre de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) regroupant l'organisation patronale et les organisations syndicales représentatives de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, en vue de trouver un accord sur la revalorisation des salaires pour la grande distribution, s'est soldée par un échec.

Aucune organisation syndicale représentative (CGT, FO, CFTD, CFE-CGC, CFTC) n'a souhaité apporter sa signature aux propositions patronales, estimant que celles-ci étaient bien trop éloignées des attentes et des besoins des salariés de ce secteur.

En effet, depuis plusieurs années, les accords relatifs aux minimas conventionnels de branche se sont vus très vite rattrapés par le SMIC et parfois même avant leurs extensions. Alors que le montant du SMIC va être revu dans quelques mois, l'ensemble des organisations syndicales représentatives refuse de se retrouver à nouveau dans cette situation, qui n'est plus tenable au vu du contexte actuel !

L'inflation sur l'année 2022 est de 6,3%, et l'augmentation pour les produits alimentaires de premières nécessités est, elle, de plus de 15%. A cela s'ajoute la hausse du coût de l'énergie.

Par conséquent, les rémunérations actuelles des salariés de la grande distribution stagnent et ne permettent plus de faire face à cette vie chère. A contrario, certaines entreprises du secteur, qui ont adapté leurs marges et réalisé leurs chiffres, ont maintenu voire augmenté leur part de marché et distribuent des dividendes. Comment est-ce possible ?

Les salariés de notre branche, très souvent attachés à leurs métiers et à leurs entreprises, qui ont été considérés comme des héros pendant la crise sanitaire du COVID et qui ont répondu présents pour assurer la continuité de leur activité primordiale pour la population, au détriment de leur santé, attendent comme juste reconnaissance une augmentation significative et pérenne de leurs salaires sans discrimination entre les différentes catégories de salariés.

Durant cette période de fortes perturbations, accompagnées de grèves et de mouvements sociaux, les organisations syndicales se sont réunies en intersyndicale dans l'intérêt général des salariés pour prendre toutes leurs responsabilités. Dans son unité, l'intersyndicale, aujourd'hui formée par les organisations syndicales précitées de cette branche, est convaincue que cette hausse des salaires est l'une des solutions pouvant contribuer à l'apaisement de la colère sociale naissante.

Après une analyse partagée de la situation, l'intersyndicale demande à l'organisation patronale d'engager toutes les mesures nécessaires afin que les salaires soient augmentés de sorte que les travailleurs de ce secteur puissent VIVRE ENFIN DIGNEMENT DE LEUR TRAVAIL !

L'intersyndicale exprime et réaffirme sa volonté de faire avancer la branche qui peine à la fois à retenir et à recruter, et qui n'incite pas les salariés à évoluer et à prendre des responsabilités. Nous attendons des propositions concrètes et durables, à la hauteur de l'importance des métiers du secteur et de ses salariés dits de deuxième ligne.

Nous vous prions de croire, Madame, Messieurs, en l'assurance de nos salutations distinguées.

L'intersyndicale CGT, FO, CFTD, CFE-CGC, CFTC